



## Écoterritorialité, un concept en émergence - table-ronde PF21



**Lionel ROUCAN** est le Président de la Plate-forme 21. Il travaille actuellement comme formateur associé à l'ESPE Clermont-Auvergne. Il était auparavant Vice-Président du Conseil Régional Auvergne et Président de l'Association de préfiguration du PNR des Sources et Gorges de l'Allier.



**Julien NORE** est chargé de mission à l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM).



**Anthony LEROY** est maire adjoint de la commune de Bromont-Lamothe et 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes de Pontgibaud Sioule et Volcans. Il travaille également au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre d'une thèse CIFRE¹ sur des questions de paysages dans la gestion durable des territoires à forte valeur patrimoniale.

Luc Mazuel : pouvez-vous vous présenter et nous préciser comment vous ressentez votre place dans ce débat sur la notion d'écoterritorialité ?

Lionel Roucan: je suis le Président de la Plate-forme 21. Je travaille actuellement comme formateur associé à l'ESPE² de Clermont-Ferrand sur des questions d'enseignement. Ce qui me plait dans l'idée d'écoterritorialité, c'est que l'on reparte d'une idée ancienne dans l'écologie, au sens scientifique du terme, mais aussi dans son sens social et politique. L'ouvrage <u>Le printemps silencieux</u>, écrit en 1962, par Rachel Carson, avait déjà mis en avant ce genre de pensée. On y pense l'activité humaine comme un organisme. L'idée que les choses sont interdépendantes, qu'on se nourrit des autres c'est l'anti-compétitivité. On retrouve aussi cette idée chez Albert Jacquard qui disait « Vive le sport, à bas le score ». Cette façon de penser le monde me va bien quand on parle de développement durable. Nous ne sommes pas binaires. Pourtant on a vécu dans un monde binaire avec les américains et les russes, les bons et les méchants. Ce modèle a éclaté et est devenu plus complexe. À la Plateforme 21, nous n'essayons pas de donner des réponses « recettes de cuisine ». Cette façon d'aborder la complexité, de prendre en multifacette les problèmes, de mobiliser la prospective est intéressante. C'est quelque chose que l'on essaie de produire sans cesse à la Plate-forme 21. L'écoterritorialité est un système qu'ont mis en place des chercheurs pour comprendre la complexité. Cela nous éloigne de la parole de l'expert.

Luc Mazuel : cette définition est peut-être une belle intention, mais comment est-ce que ça se passe dans la mise œuvre concrète ? Comme se heurte-t-on aux réalités de terrain ?

**Julien Nore**: j'ai un parcours en bureau d'étude, en Chambre de Commerce et d'Industrie puis à l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux (UNICEM). L'union regroupe 18 branches d'activités : granulats (pour voie TGV, route, remblayage... On utilise de plus en plus de matériaux recyclés), fabrication de bétons, plâtres (des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Conventions Industrielles de Formation par la REcherche

<sup>1</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement.





produits qui sont bien recyclés. Le gisement de déchet n'est plus suffisant). Les structures adhèrent à l'UNICEM pour bénéficier de fourniture de services, d'une aide juridique. L'UNICEM met en place un système de management environnemental (SME) qui est en train d'évoluer vers un référentiel plus large, vers le développement durable.

Les ressources minérales sont, après l'air et l'eau, les ressources qui sont les plus consommées sur la planète. Annuellement, chaque habitant consomme entre 5 et 14 tonnes de matériaux. Cette consommation est extrêmement liée à nos modes de vie. Il est possible d'évaluer la charge minérale de tous les produits qui en contiennent. Les carrières ne sont pas des mines. La principale différence entre les deux tient au fait que la carrière a une vocation à être utilisée temporairement et que l'usage du site à réhabiliter est définit dès le départ. Plusieurs réaménagements des sites après utilisation sont envisageables : écologique, agricole, base de loisirs. Les carrières dépendent de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). De ce fait, même si les entreprises exploitant la carrière venaient à faire faillite, les obligations de réhabilitation du site seraient tenues, sur ordre du Préfet.

Sur le plan des pollutions chimiques, les carrières sont peu polluantes. Les matériaux ne sont pas traités. Les seules opérations effectuées sur site sont le dépoussiérage et le lavage. Les carrières sont tenues de respecter un minimum de 90% de recyclage de l'eau. En fait, le principal impact des carrières repose sur le prélèvement de ressources et sur la transformation des paysages. Les matériaux extraits des carrières sont recyclables dans leur grande majorité. Pour la production de béton ou la construction de route, 20 à 30 % de matériaux recyclés peuvent être réinjectés. Sur des ouvrages comme le viaduc de Millau, il est plus difficile de réinjecter des matériaux recyclés, car les règles en termes de résistance des matériaux sont très strictes.

Concernant la présentation sur l'écoterritorialité, je suis surpris et un peu déçu de voir que ça se rapporte autant à l'écologie. J'ai suivi une formation de gestion et protection de l'environnement puis une formation en gestion de projet, je suis donc pourtant sensible au sujet. Cependant, et même s'il y a une composante humaine dans ce qui a été présenté, je pense qu'il faut plus insister dessus. On aura du mal à diminuer la part de scepticisme qui existe quant aux changements à réaliser en parlant d'écologie. Il faut parler de l'humain. Quand je parle d'humain je parle aussi d'économie. Je représente des entreprises en même temps, c'est normal. Les initiatives présentées se déroulent à petite échelle. Or, il va aussi falloir agir à grande échelle. La question que je me pose est comment allons-nous pouvoir dupliquer ces nouvelles façons de penser les modes de vie à une échelle plus vaste? Aujourd'hui, c'est un luxe de « riches ». Les seuls qui font des routes ou des bouts de route en plastique recyclé c'est la Suède et la Norvège.

## Luc: il y en a en Inde aussi.

**Julien Nore** : je n'irai pas sur le cas de l'Inde pour l'exemplarité. Pour moi, le passage à une autre échelle est le nœud de problème. Et l'humain est au cœur de la question.

Luc : on a insisté sur deux aspects clés : espace et temps. On va laisser Anthony se présenter avant de poursuivre sur le sujet.

Anthony Leroy: je suis Vice-Président de la Communauté de Communes de Pontgibaud, Sioule et Volcans dans les Combrailles (63), en charge du développement économique et de l'aménagement du territoire. La communauté de communes a tenté de mettre en place un projet de relocalisation des filières d'approvisionnement pour l'alimentation. Je suis également géographe, en 2è année de thèse. Ce qui me plaît dans la notion d'écoterritorialité c'est que l'on va plus loin que le développement durable, notamment avec l'introduction de la notion de métabolisme territorial. Contrairement à Julien Nore, j'ai l'impression que l'humain est bien pris en compte, notamment par le biais des interactions entre individus, parce que l'on s'intéresse aux modes de vie.

Luc: on voit poindre un certain nombre de mises en pratique qui vont dans le sens de l'écoterritorialité. Pour vous, comment, de manière réaliste, peut-on s'en rapprocher dans les démarches que vous portez? Avec qui d'abord? On a beaucoup insisté sur les habitants, même s'ils sont souvent sources de conflits, de « regard à sa porte ».





**Julien Nore**: en ce qui nous concerne, pour les activités de carrière, la production de béton, nous déposons toujours un dossier d'ICPE. Ça suscite toujours des réactions. Pas plus tard que ce matin, j'étais avec un chef d'entreprise qui m'expliquait qu'un collectif de riverain s'opposait à un projet d'extension de carrière. C'est normal, c'est la démocratie. Mais dans ce cas particulier, ça a pris beaucoup d'ampleur dans la commune. L'entreprise a été surprise, car depuis des années qu'ils œuvrent sur le secteur, on ne leur avait jamais rien reproché. Ils sont donc allés interroger les habitants de la commune et des communes alentours et ont finalement rencontré très peu de gens contre le projet. Beaucoup de gens ne connaissaient pas l'activité, les nouvelles pratiques des entreprises de carrières. L'UNICEM a créé une charte environnement très axée sur la concertation des habitants en amont des projets.

ENVIRONNEMENT	ANCRAGE LOCAL	CAPITAL HUMAIN	CLIENTS / CONSOMMATEURS	GOUVERNANCE
Prévention pollutions	Implication dans les projets	Dialogue et conditions de travail	Sécurité et innocuité des éléments	Stratégie et vision
Utilisation responsable des ressources			Qualité	Reporting et processus décisionnels
Réduction émissions GES	Développement économique et social	Développement des compétences	Loyauté des pratiques et de l'information	Dialogue avec parties prenantes
Protection environnement et biodiversité	Concertation	sécurité		
		Sécurité		
CHARTE ENVIRONNEMENT OUTILS EXISTANTS A REVISER			OUTILS A CRÉER	
CHARTE DD CHARTE DD				

Figure 1 : coexistence des référentiels environnement et DD - Source : UNICEM Auvergne

Tous les éléments, en vert dans l'image ci-dessus, sont déjà développés dans le référentiel. Ceux en gris restent à développer. Les critères présentés permettent à des auditeurs extérieurs d'évaluer où se situe l'entreprise par rapport à ces obligations en termes d'environnement. Beaucoup de sites de carrière sont gérés en partenariat avec les fédérations de chasse ou la LPO³ qui sont de très bons observateurs. On veut étendre la charte à tout ce que l'on considère comme le « développement durable ». C'est très compliqué. On a fait deux séries de groupe de travail au niveau national, mais nous avons du mal à passer de la théorie sur le papier à la mise en œuvre concrète. Les carrières sont présentes partout sur le territoire, car on utilise des matériaux très peu chers. Au-delà de 50 km de transport des matériaux, on va doubler le coût de la tonne.

Luc : vous avez affaire à des gens qui ont des intérêts très divers. Avec des clients, vous pouvez développer votre argumentaire sur ce qui se fait dans le champ économique ? Avec les habitants sur le champ des bonnes pratiques ?

**Julien Nore**: oui, c'est hyper concret. On peut poser des questions comme « est-ce que je recycle l'eau sur mon site? » : oui/ non. Etc... Bon, on ne peut pas toujours avoir des indicateurs chiffrés. Derrière cette charte il y a tout un référentiel. On a des auditeurs indépendants que l'on fait se réunir une à deux fois par an pour qu'ils se mettent d'accord sur les niveaux d'exigence qu'ils demanderont aux entreprises.

**Anthony Leroy**: durant le précédent mandat, plusieurs projets se sont mis en place sur le territoire comme un marché de producteurs mais aussi un projet d'AMAP<sup>4</sup>. Ces projets ont connu des processus de blocages lors de leurs élaborations puis pendant leur fonctionnement. Actuellement les deux projets se sont arrêtés. Le poids des « lobbyings » même locaux, du tissu économique du territoire concerné, n'ont pas facilité l'installation et le développement de ces projets. Toutes les formes d'opposition sont bien à prendre en compte dans les projets.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ligue de Protection des Oiseaux.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.





Luc Mazuel : Lionel, vous avez eu une responsabilité très particulière à l'ancien Conseil Régional Auvergne. Vous avez aussi été porteur d'un projet de PNR. De plus, vous avez une étiquette politique marquée écologie. Comment arrive-t-on à parler avec des collègues qui sont dans des approches plus classiques ?

Lionel Roucan: Julien, il faut préciser que tout le travail que vous avez fait, vous l'avez fait aussi sous l'impulsion des lobbys anti-carrière. Il faut rappeler que le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne a été créé suite à l'arasement d'une montagne pour de l'extraction de pouzzolane. Il y a eu une période où les entreprises n'avaient aucun compte à rendre. Aujourd'hui ce n'est plus possible. On ne peut plus prendre des décisions sans prendre en compte l'avis des gens. Quand on rentre dans un projet où il s'agit de rassembler 88 communes autour d'un projet de PNR c'est complexe. Il y a des gens avec des intérêts cachés, d'autres qui sont contres. L'enjeu n'est pas tant dans l'information des gens mais dans la représentation qu'ils ont des projets. On a changé nos représentations sur certaines choses, par sur toutes. Ça change pour les carrières, on essaie de changer ça en politique. Demain, on pourra aller visiter l'Ecopôle de Pérignat qui est une réhabilitation de carrière.

Luc : si on prend l'exemple de Pérignat, est-ce que ce n'est pas un exemple du fait que les gens ont changé ?

**Julien Nore**: on vient d'une époque où les entreprises pouvaient faire tout et n'importe quoi. Avant 1994, il suffisait d'aller voir le maire qui signait une autorisation : on prélevait dans les rivières, on pouvait raser un puy. Aujourd'hui on est sorti de ces schémas. La législation a fait changer les choses. Le problème dans le paysage c'est que les carrières qui avaient été exploitées avant ces années-là ne sont pas encore bouchées ou réhabilitées.

**Question dans la salle** : je suis assez dubitative quand vous dites que nous sommes sortis de cette époque. Il y a quelques jours, *Le Monde* sortait un article sur des extractions de sable pendant la nuit. Est-ce qu'on n'exporte pas ailleurs les pratiques que l'on ne veut plus faire chez nous ?

Julien Nore: sur les questions internationales de stratégies de groupe, j'avoue que je suis un peu sec pour vous répondre. Nous sommes une organisation française composée pour moitié de PME locales. Le système de charte environnement on le met en place pour la France, pour les entreprises adhérentes et encore pas toutes. On lutte aussi contre les pratiques illicites. Le respect de l'environnement et du Développement Durable fait aussi partie des charges. S'en extraire est aussi faire de la concurrence déloyale. Sur les stratégies internationales on peut citer plein d'exemples et dans plein de domaines. Pas uniquement sur l'extraction de matériaux.

Luc : Anthony, dans les Combrailles, vous avez une population vieillissante, des gens qui peuvent être réfractaires au changement. Comment faites-vous pour changer les choses ?

Anthony Leroy: la communauté de communes a été créée en janvier 2010, c'est assez récent. Ça montre aussi beaucoup de blocages entre les élus qui étaient d'une génération peu attachée à la mutualisation et au montage de projet en intercommunalité. Avant d'être élu, j'avais suivi le projet de filière d'approvisionnement pour l'alimentation. Le projet avait d'abord été proposé, fin 2010, pour répondre à l'appel à projet de « pôle d'excellence rurale ». Tout était bien parti. Nous avions de bons retours de la préfecture. Pourtant le projet n'a pas été retenu, malgré un jeu politique plutôt favorable. Suite à ce refus, le projet s'est transformé pour répondre à un autre appel à projet, à l'échelle du Massif central cette fois-ci. Nous nous sommes associés avec deux autres communautés de communes dans le Puy-de-Dôme – la Communauté de communes des Hautes Combrailles et celles de Volvic Sources et Volcans – celle du Saint-Affricain dans l'Aveyron et une association. Il y avait alors une belle complémentarité entre les territoires mais le projet n'a toujours pas été retenu. En 2013, avant les élections, les élus décident de faire appel à un bureau d'étude pour retravailler le projet, entre les trois communautés de communes du Puy-de-Dôme seulement. Ce travail a eu un grand intérêt en termes de mobilisation des acteurs sur le terrain. Beaucoup de rencontres ont été organisées. Le bilan de cette action, positif, est présenté en février 2014. Après élection, les cartes sont rebattues. Les priorités politiques ont changé, par épuisement. Si jamais les blocages avaient été levés plus tôt, ça aurait pu marcher.

Question de la salle : avez-vous une idée de ce qui aurait pu empêcher cet épuisement ?





**Anthony Leroy**: des fois il y a des questions de lobbys politiques, de citoyens, et des chambres consulaires.

Julien Nore: je ne suis pas très étonné. Souvent pour implanter un projet, il faut à peu près 10 ans.

Luc Mazuel : alors, est-ce qu'il ne faut pas squeezer l'échelle territoire ?

**Lionel Roucan**: ces constats posent une question sur la légitimité. J'entends bien la question de la société civile. Si vous interrogez la société civile, vous interroger les têtes de réseaux militants. Or, la personne lambda on ne sait pas ce qu'elle pense. On est dans un modèle politique de représentation. Il faut être légitime à parler.

Luc Mazuel : si on reprend l'exemple d'une alimentation localisée, on voit bien que ca peut se faire.

**Lionel Roucan**: oui mais attention, vous avez aussi des dérives qui se produisent dans les AMAP. Ce sont des associations qui peuvent vite servir l'entre-soi. Cela ne remet pas en cause le système des AMAP mais il faut une vigilance politique. Il y a des méthodes pour éduquer, ça rejoint la question des capabilités. Il faut être accepté par les autres, être légitime à parler.

**Question dans la salle**: je voulais parler capabilité. J'ai travaillé pendant 13 ans dans une association qui visait à rapprocher agriculteurs et habitants. Les agriculteurs « lambda » ne se sentaient pas légitimes à s'exprimer. Ce sont des gens qui se sentent en bas dans la pyramide de Maslow. L'aspect humain est important. Quand on est en groupe, il faut que chacun puisse être légitime à s'exprimer.

**Julien Nore**: pour moi, ça fait référence à quelque chose qui a été beaucoup cité dans l'intervention. J'ai insisté tout à l'heure sur la question des modes de vie. Il faut 1/ donner aux gens la possibilité de s'exprimer mais il faut 2/ aussi qu'ils aient choisi le même mode de vie.

Luc Mazuel : admettons qu'on ait posé la première brique fondamentale du mode de vie. Est-ce qu'il y a une thématique qui peut mettre en mouvement ? Quel est le moyen de faire adhérer le plus : ce que l'on mange ? Les flux énergétiques ? Qu'est-ce qui peut permettre les prises de conscience et à quelle échelle ?

**Julien Nore**: on organise beaucoup de visites avec des élèves. J'ai discuté avec une fille de 15-16 ans, surprise du trou gigantesque de la carrière. Je lui explique que c'est des matériaux dont on a besoin pour le mode de vie qu'on a choisi. Au-delà du mode de vie, une des clés qui a été donnée dans la présentation c'est l'innovation. Il faut se poser la question d'où on met les fonds dédiés à l'innovation. Aujourd'hui les politiques tendent à les orienter vers la technologie pas vers le social.

**Lionel Roucan**: on parle de deux choses différentes: le geste et le projet de société. La somme des gestes ne fait pas le projet. Ce qui déstabilise dans l'écoterritorialité c'est qu'on a affaire à des petits projets qui fonctionnent. Comment on passe à une autre échelle? On s'est battu longtemps sur la représentation de l'eau comme un bien commun de l'humanité. C'est d'une difficulté alors que ça devrait parler à tout le monde, on en est même fait. Comment est-ce que ça ne peut pas être une valeur commune. Il y a des gens qui la font payer.

Anthony Leroy: il y a quand même des démarches vertueuses qui peuvent aboutir à petite échelle. Notamment sur la thématique des déchets. A Bromont-Lamothe, nous avons pu bénéficier d'une opération financée à 100 % pour être zone test sur le compostage. Le projet a été mis en place sur un lotissement d'une trentaine de foyers. Un membre du conseil municipal est élu du lotissement, c'est la cheville ouvrière. Il a été voir chaque foyer pour connaitre leur ressenti. Installation de 3 bacs: 2 composteurs, 1 bac à matière brune. Actuellement, une réflexion est en cours pour changer de volume des composteurs. Ce qui a porté pour la réussite du projet: un syndicat de collecte des ordures ménagères (le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud) qui fournit l'ingénierie. Suite à la réussite de ce projet nous venons d'être labellisé « Organicité » par ce même syndicat pour reconnaitre notre engagement dans une politique de développement durable même à l'échelle d'une commune.

Luc Mazuel : est-ce que ça peut être aussi quand on mesure à quel point on est en crise que l'on va vers des solutions alternatives ?

Lionel Roucan: on ne change pas quand on n'est pas dans la rupture ou dans la difficulté.





Julien Nore: À l'UNICEM, les changements se sont fait dans des périodes plutôt fastes sur le plan économique.

**Lionel Roucan**: oui mais sensibles sur le plan social.

Julien Nore: aujourd'hui on a de plus en plus de concertation en amont des projets.

Luc Mazuel : est-ce que c'était un peu ce qui s'est passé dans les Gorges de l'Allier et en Margeride sur les questions d'identité ?

Lionel Roucan : oui, c'était un peu ça.

Luc Mazuel : et pourquoi avoir fait le choix d'un Parc Naturel Régional ?

Lionel Roucan: le PNR est un projet qui ne verra probablement pas le jour. Au lancement du projet, c'est la population qui a interpellé la Région car ils se voyaient dans un territoire abandonné, de confins, loin de tout. Ils faisaient un diagnostic de grande difficulté. C'est dans ce schéma de rupture sociale et économique que le projet est né. La population n'a pas réclamé de PNR à proprement parler. Ce sont les agences de développement qui ont réfléchi à l'opportunité de se regrouper au sein d'un PNR car c'est une structure qui agrège d'autres moyens que les communes. La difficulté pour les PNR est qu'ils ont une connotation environnementale du développement. Pour préfigurer le projet de parc, on a fait 400 réunions publiques en 5 ans. Les représentations des uns ont changées, d'autres non. On a fait des groupes de travail qui n'étaient pas thématiques pour éviter que les « grandes gueules » et les experts discutent entre eux. Les groupes ont échangé entre eux et les paroles ont ensuite été régulées par des groupes de lecture. L'Unicem a également participé à la rédaction de la charte.

Luc Mazuel : est-ce que les difficultés que les uns et les autres vous avez fait remonter ça ne donne pas l'impression que si écoterritoires il y a, ils risquent de devenir des villes ?

**Julien Nore** : je ne crois pas à cette notion à l'échelle d'une ville, j'y crois à l'échelle d'un quartier.

Luc Mazuel : et les exemples comme Paris 2050, est-ce que ce ne sont pas des scénarios d'écoterritoires ?

**Julien Nore** : Paris fonctionne bien à l'échelle de ses quartiers. Je reste persuadé que passé une certaine taille de quartier on n'arrive plus à faire ce qu'on fait à petite échelle.

**Lionel Roucan**: je n'ai pas cette idée de masse critique. Pour moi, les villes ont les moyens ce que n'ont pas des territoires ruraux, un peu délaissés. Quand on a une zone qui se désertifie, on désertifie aussi les cerveaux et les idées de projets. Dans les zones très rurales, ce sont souvent les individus qui sont à l'origine des initiatives. Derrière, vous avez aussi tous les personnels politiques qui ont des échéances politiques déconnectées (5-6 ans pour les mandats *versus* 30 pr un projet de territoire). La définition d'un territoire devient moins géographique, mais se trouve être une mise en synergie de compétences. On peut alors imaginer des territoires à géométrie variable, des territoires par réseaux.

**Julien Nore** : les québécois citent souvent le GBS (Gros Bon Sens). Ça a l'air facile, mais ce n'est pas évident. Il n'y a pas d'universalité dans la façon de penser les projets.

Luc Mazuel : un petit mot de conclusion pour chacun.

**Anthony Leroy**: si je suis élu c'est que je crois en l'avenir des territoires. On s'est toujours adaptés. Avec la fusion des intercommunalités, en revanche, les cartes vont être rebattu et nous allons perdre momentanément en visibilité pendant une période mais soyons optimiste!

Luc Mazuel : la semaine dernière les étudiants ont fait une carte des Combrailles avec deux poumons et des systèmes très dans l'échange où ce n'est pas que la ville qui ponctionne la campagne et réciproquement. Est-ce que l'écoterritorialité ne tient pas aussi à ça : réinventer le couple ville-campagne ?





**Anthony Leroy** : oui. Et ne pas voir la chaine des puys comme une frontière. Là où les choses sont le plus inquiétantes, c'est pour les territoires qui se trouvent à l'ouest du département et qui sont actuellement en fragilité.

**Julien Nore**: en conclusion je reviendrai sur le fait de ne pas limiter l'écoterritorialité à l'écologie militante. Je préférerais parler de territoire intégré, territoire responsable. Il faut que chacun soit ouvert aux attentes des autres. Nous concernant, on répond à un besoin des entreprises. Mais le besoin est issu de la société et de son mode de vie. On se défait de nos vieilles habitudes : on l'a fait par la contrainte (lobbys contre), par la réglementation, par la volonté de nos adhérents. Or on est sur des activités qui ont des siècles et des siècles d'existence, il faut du temps pour que les choses changent.

**Lionel Roucan**: vous avez de la chance d'avoir votre âge à cette époque car on ne se représente plus les choses comme avant, on ne les voit plus comme avant. Vous avez un vrai rôle à jouer. Soyez ouverts à tout ça, soyez en questionnement et vous trouverez des réponses.

Luc Mazuel : remerciements chaleureux à tous les trois. Aménagement et développement rural dans les années 1990, ingénierie du développement territorial aujourd'hui, stratégie et ingénierie écoterritoriale demain ?